

## République Française



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 NOVEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 novembre 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

### Étaient présents ou représentés :

#### **Commune d'Allonzier la Caille**

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

#### **Commune de Cercier**

M. Patrice PRIMAULT

#### **Commune de Cernex**

M. Vincent TISSOT

#### **Commune de Copponex**

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

#### **Commune de Cruseilles**

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER,  
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET,  
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL *procuration*, M. Jean PALLUD

#### **Commune de Cuvat**

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

#### **Commune du Sappey**

M. Pierre GAL

#### **Commune de Menthonnex en Bornes**

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

#### **Commune de Villy le Bouveret**

M. Jean-Marc BOUCHET

#### **Commune de Saint-Blaise**

Mme Christine MEGEVAND, *procuration*

#### **Commune de Vovray-en-Bornes**

M. Xavier BRAND

**Quorum :** nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MERMILLOD

**Date d'affichage :** 30 NOV. 2023

**OBJET : AVENANT N°1 RELATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CCPC**

# AVENANT N°1 RELATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CCPC

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juillet 2020 ;

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a conclu un marché de travaux relatif à l'extension et l'aménagement du parking de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles.

Il rappelle que ce marché a été attribué à l'entreprise FERRAND TP pour un montant hors taxes de 143 844,50 euros.

Monsieur le Président indique que cette modification est induite par le raccordement de la borne IRVE au coffret ENEDIS, des attentes pour d'éventuelles nouvelles bornes dans le futur, la reprise de l'enrobé du parking existant.

Par conséquent, il indique qu'il est nécessaire de procéder à la conclusion d'un avenant en plus-value pour un montant de 16 246,90 euros HT, représentant ainsi une évolution du montant initial du lot de 11,29%.

Le projet d'avenant ci-dessus exposé et ses annexes sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président invite donc le Conseil à examiner ce dossier.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, l'avenant n°1 au marché de travaux d'extension et d'aménagement du parking de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles de 16 246,90 € HT

La Secrétaire de Séance  
Sylvie MERMILLOD



Acte certifié exécutoire le :

30/11/2023

Le Président  
Xavier BRAND





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N°1

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Communauté de Commune du Pays de Cruseilles  
Représentée par son Président en exercice, Monsieur Xavier BRAND  
268, route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
SIRET : 247 400 112 00063

**B - Identification du titulaire du marché public**

FERRAND TP  
Zone Espace Leaders  
2, allée de Champs Galère  
74540 ALBY SUR CHERAN  
SIRET 437 949 951 00036

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

**Extension et aménagement du parking de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles**

Réf : 2023 TRA 04

■ Date de la notification du marché public : 4 mai 2023

■ Durée d'exécution du marché public : 3 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 143 844,50 euros
- Montant TTC : 172 613,40 euros

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/

## D - Objet de l'avenant n° 01

### ■ Modifications introduites par le présent avenant n° 01 :

La modification du marché concerne :

- Le raccordement de la borne IRVE au coffret ENEDIS
- Des attentes pour d'éventuelles nouvelles bornes dans le futur
- La reprise de l'enrobé du parking existant.

### ■ Incidence financière de l'avenant n° 01 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Montant de l'avenant N° 01 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 16 246 ;90 euros
- Montant TTC : 19 496,28 euros
- % d'écart introduit par l'avenant : 11,29%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 160 091,40 euros
- Montant TTC : 192 109,68 euros



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A CRUSEILLES, le .....

Signature

**Le Président,  
Xavier BRAND**



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*